

Questions orales

Comment le ministre entend-il s'assurer que les travailleurs de l'Ouest et surtout de la Colombie-Britannique, non seulement ne seront pas écartés du programme mais aussi qu'ils pourront profiter d'une mesure conçue pour tous les Canadiens?

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, il est certain que le programme d'aide à l'adaptation des travailleurs s'applique dans l'ensemble du Canada. Aucune région ne devrait être écartée. Le député peut être certain qu'il s'agit d'un programme national accessible à tous les Canadiens, ceux de la Colombie-Britannique aussi.

Pour ce qui est de nouvelles désignations, le gouvernement n'y a recours qu'en dernier ressort. L'objectif ultime du gouvernement n'est certes pas d'obliger les travailleurs à prendre une retraite anticipée. Nous voulons plutôt créer de l'emploi, des emplois stables et permanents. La désignation d'une industrie constitue un dernier recours parce qu'elle permet à des travailleurs de quitter le marché du travail un peu plus tôt.

De concert avec le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, nous cherchons d'autres solutions pour les travailleurs de la Colombie-Britannique. Il me semble plus important de créer de l'emploi que de mettre des gens prématurément à la retraite.

* * *

[Français]

LES PÊCHERIES

LE DIFFÉREND QUI OPPOSE LE MINISTRE QUÉBÉCOIS AUX PÊCHEURS

M. André Maltais (Manicouagan): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Pêches et des Océans.

A plusieurs reprises, j'ai rencontré le ministre des Pêches et des Océans pour voir s'il y avait lieu de régler le différend qui opposait M. Garon aux pêcheurs de la moyenne et basse Côte-Nord. L'année dernière, le ministre avait annoncé des investissements de l'ordre de 10 millions de dollars. Or, le Québec s'est toujours opposé à ce que des terrains soient cédés pour que les pêcheurs puissent construire leur saline ou leur machine à glace sur la moyenne et basse Côte-Nord. Je demande à l'honorable ministre si finalement il a réussi à trouver un moyen terme pour aider directement les pêcheurs sans pour autant nuire à la saison de pêche qui doit débuter bientôt, et à quel moment le ministère des Pêches et des Océans va contacter directement les pêcheurs pour leur confirmer la méthode utilisée, pour que les pêcheurs soient vraiment satisfaits du gouvernement, et à ce moment-là laisser la province de Québec toute seule nuire aux pêches au Québec.

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Oui, monsieur le Président, cela a été l'une des déceptions de la dernière année lorsque le gouvernement canadien a mis des crédits à la disposition de nos pêcheurs de la Côte-Nord du Québec pour qu'ils puissent faire le salage de leurs poissons. Alors, les crédits ont été votés par le Conseil des ministres et nous avons demandé aux pêcheurs, évidemment, de trouver des

terrains appropriés pour pouvoir construire ces installations. Et jusqu'à maintenant, malgré toutes les pressions des pêcheurs, le gouvernement du Québec refuse de leur donner les terrains appropriés pour que nous puissions avoir ces installations qui appartiendront aux pêcheurs. Devant cet entêtement, il ne me reste qu'à donner l'argent aux pêcheurs eux-mêmes, à condition évidemment qu'ils puissent devenir propriétaires de terrains appropriés, et espérons que le gouvernement du Québec comprendra qu'il serait bien malheureux de se venger sur les pêcheurs en refusant de leur donner des terrains où ils pourraient construire ces installations.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET DES DÉPENSES

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE COMPARAÎSE DEVANT DES COMITÉS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé des Relations extérieures. Vendredi dernier, agissant à titre de vice-premier ministre, il s'est engagé à ce que son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien), soit disponible cette semaine pour comparaître devant des comités, ainsi qu'en témoigne la page 3865 du *hansard*. Malheureusement, le ministre n'a pas obtempéré et, malgré tous nos efforts, il n'a pas honoré l'obligation qu'il a de défendre son budget des dépenses avant le 31 mai. La Chambre peut-elle savoir pourquoi cet engagement n'a pas été tenu?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Monsieur le Président, je consulte, moi aussi, le *hansard* après m'être absenté. J'ai pu constater que le premier ministre avait répondu à la question. Il en a effectivement saisi le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A ce que je sache, le ministre d'État aux Mines a offert de comparaître devant le comité.

* * *

LES PÊCHES

LES POURPARLERS SUR LE TRAITÉ DE PÊCHE DE LA CÔTE OUEST ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Il y a une semaine, des députés de tous les partis, y compris moi-même et les députés de Kenora-Rainy River, Skeena et Caribou-Chilcotin nous sommes entretenus avec quatre sénateurs américains de la rupture des pourparlers sur le traité de pêche de la côte ouest. Nous avons informé le ministre qu'à l'issue de la réunion les sénateurs de l'Alaska et de Washington et les députés s'étaient mis d'accord pour que les deux pays reprennent les discussions et que, pour ce faire, le Canada nommerait un représentant spécial comme les Américains l'ont fait, afin de faciliter ces négociations. Le ministre peut-il déclarer à la Chambre ce qu'il entend faire?